

Procès-verbal



Présents :

- Mme BIGOIN, conseillère Municipale chargée des affaires scolaires,
- Mmes THOMAS, LEFORT, PERROT, M CHAUVIN
représentants élus des parents d'élèves,
- Mme COUPANNEC, directrice ; Mmes LORET, PÂRIS, FIAUX, DELAMAIRE, MEUNIER
enseignantes

Absents excusés :

- Mme DANION, Maire,
- Mme MIRAL, enseignante,
- Mmes VADIC et PERRINET, représentantes élues des parents d'élèves,

1. Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018

Le conseil doit se prononcer ce jour sur son souhait d'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018. Le résultat du vote sera transmis aux services académiques par le biais du procès-verbal. Le conseil municipal doit également transmettre son avis de manière officielle avant la mi-mars et c'est la Directrice académique qui statue en fonction de ces éléments vers la mi-mars.

Le vote s'organise de la façon suivante :

- 5 voix pour les enseignantes (autant que de classes)
- 5 voix pour les parents d'élèves. Cependant, seulement 4 parents sont présents ce jour (il n'y avait qu'une seule suppléante élue) et donc le nombre de voix des parents est ramené à 4, la transmission d'un pouvoir n'étant pas possible.
- 1 voix pour la mairie représentée par Mme BIGOIN.

Il s'agit de se prononcer sur l'organisation du temps scolaire dans l'intérêt de l'enfant. En cas de retour à 4 jours, l'école finirait à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires du matin et du soir ne peuvent être modifiés en raison des contraintes de transport scolaire.

Les APC auraient toujours lieu après la classe, de 16h30 à 17h15 ou 17 h 30. Les enfants qui restent en APC ne pourraient plus prendre le bus, comme c'était le cas avant la réforme.

Le décalage de la pause méridienne serait conservé en l'état. Il avait été mis en place avant la réforme, pour des soucis d'organisation de cantine.

Les parents d'élèves élus ont organisé un sondage auprès des familles. Le taux de participation est de 41%. Il en ressort que 57% des parents trouvent l'organisation actuelle satisfaisante. Cependant, 58% préfèrent un retour à une organisation sur 4 jours.

Vote du conseil d'école :

Souhaitez-vous une modification du rythme actuel pour un retour à une organisation sur 8 ½ journées avec mercredi libéré à partir de la rentrée 2018 ?

Pour	Contre	abstention	Total
5	2	3	10

Avis du conseil d'école : pour un retour à 4 jours.

2. Cycle de natation

10 séances pour les CP/CE1/CE2 auront lieu du 12 mars au 11 juin, le lundi matin. Cela concerne normalement les 46 élèves de CP/CE1/CE2 entièrement financé par la communauté de communes.

Le taux d'encadrement réglementaire est de deux adultes habilités par classe. La piscine met à disposition un maître-nageur pour la surveillance, un pour l'encadrement. Pour emmener deux classes, il faut donc au moins un parent accompagnateur habilité, chargé d'un groupe. Un appel à volontaire a eu lieu. Nous n'avons pour l'instant aucun parent disponible, ni régulièrement, ni temporairement.

La piscine ne peut mettre à notre disposition un maître-nageur supplémentaire, même contre financement. Si nous ne trouvons pas de solution d'ici la fin de cette semaine, nous pourrions envisager de :

- n'emmener les élèves que 5 séances par classe, au lieu des 10 prévues.
- n'emmener que les CP/CE1, pour 10 séances, les CE2 étant alors exclus de l'activité pour cette année.

Lors du conseil d'école, trois des parents élus se portent volontaires pour encadrer les séances de piscine. Mme Perrot pourra encadrer les séances régulièrement et assistera à la formation du 21/02. Il est plus aisé d'encadrer les séances à deux, Mme Thomas est habilitée et pourra assister ponctuellement aux séances. M Chauvin pourrait également se libérer de manière assez régulière s'il peut être habilité d'ici là.

3. Projets et sorties pédagogiques

Les classes de CE1/CE2/CM1 ne sont plus concernées par ces sorties étant donné le fort investissement financier qu'a représenté la classe de découverte.

En maternelle 1, en lien avec le projet équalianse, la création d'un jardin pédagogique est à l'étude. Il englobe une formation de Mme Loret pendant les vacances de février et une sortie à Séné, à la ferme pédagogique des apprentis nature pour les élèves. Cela pourrait aboutir à la création d'un jardin à l'école au printemps ou à l'automne. C'est l'agence régionale de santé qui finance le stage et une partie de la sortie, par le biais du projet équalianse.

Le projet équalianse, qui concerne les élèves de GS et CP, une fois par mois, permet aux élèves à travers des ateliers de découvrir de nombreux produits de saison. A la cantine, les animatrices ont déjà pu constater que les enfants goûtent plus facilement les produits qu'ils ne connaissent pas. Par le biais du cahier de vie, les parents suivent les activités proposées.

Les deux classes maternelle/CP se rendront à Questembert, sous les halles, dans une ferme reconstituée pour une « récré à la ferme », le 25 mai. Le financement est entièrement pris en charge par la chambre d'agriculture « SEM AGRI ».

En ELEM 3 et 4, plusieurs pistes sont à l'étude, autour de l'Histoire de notre département notamment, l'étude de la vie autrefois. Elles seront détaillées dès les dates connues.

Dans la continuité du travail fait en vélo en classe de découverte, nous avons sollicité l'installation d'une piste de sécurité routière au gymnase. Pour cela, deux personnes des services municipaux ont été formées. La piste sera installée au gymnase du lundi 23 au mercredi 25 avril. Les élèves devront amener des vélos. Les élèves de maternelle et CP pourront éventuellement bénéficier d'une formation en tant que piétons sur la piste.

Le parcours du cœur : nous renouvellerons l'opération qui avait été très appréciée et bénéfique l'an passé. La date est fixée au 20 avril, dès 9 heures. Il s'agit de promouvoir l'activité physique et une alimentation saine par des actions pédagogiques en classe et une course autour de l'étang. Tous les élèves de l'école participeront. Action mise en place par la fédération nationale de cardiologie.

La fête de l'école est fixée au 30 juin.

4. « Portes ouvertes »

Nous n'en avons pas organisées l'an passé du fait du faible investissement des familles les années précédentes. La fréquentation était très faible. Cette année, la directrice académique souhaite relancer l'organisation de portes ouvertes dans toutes les écoles, il s'agit de faire connaître et de valoriser notre école.

Date retenue : 20 avril de 16 à 18 h

Il est important que tous les partenaires soient acteurs de ce moment : promouvoir l'école publique, mieux faire connaître notre fonctionnement, les parents élus, la municipalité par le biais des services périscolaires, l'amicale des parents pour la convivialité et l'organisation des manifestations. Il faudra communiquer de manière efficace, définir des contenus attractifs afin que les parents d'élèves actuels se sentent concernés par cette manifestation.

5. Photographe

Le photographe viendra à l'école le jeudi 15 mars. Les commandes se feront de nouveau par Internet, ce qui permet une gestion très simplifiée pour l'école. Toutes les photos seraient alors livrées avant les vacances de Pâques. Les parents demandent à ce que l'an prochain les photos soient faites en octobre pour les avoir avant Noël.

La présidente de séance,
A. COUPANNEC

La secrétaire de séance,
M.S. PÂRIS